





Actemium Pau protège vos équipements de la foudre dans le cadre de sa certification Qualifoudre.

Deux millions d'impacts de foudre par an en France : n'attendez pas d'être le prochain et protégez vos installations.

Nos experts appuyés par nos partenaires dûment habilités procèdent à une étude de risque foudre et à des installations et vérifications pour garantir votre système de protection.

Notre offre va de l'ingénierie à la maintenance en passant par la réalisation :

- Analyse Risque Foudre (ARF) et Etudes Technique Foudre (ETF) :

 Analyse des risques foudre et études techniques réalisées par un bureau d'étude partenaire dûment habilité.
- Installation: Plan de prévention, planification, coordination, installation IIPF & IEPF, réception avec le client, rédaction d'un PV, remise d'un Dossier d'Ouvrage Exécuté (DOE) complet.
- Vérification : Vérification 6 mois après les travaux, visuelle et complète par un bureau d'étude partenaire dûment habilité.





Dans le cadre de la protection contre la foudre des sites industriels en tant qu'installations classées, l'arrêté du 15 janvier 2008 impose que la protection contre la foudre soit définie et réalisée par des professionnels reconnus et compétents.

Notre certification Qualifoudre répond à cette exigence, elle permet de vous assurer qu'Actemium Pau et ses partenaires habilités ont mis en place les règles définies dans ce référentiel et maîtrisent les expertises suivantes :

Analyse Risque Foudre:

Réalisation des Analyses Risques Foudre par un bureau d'études dûment habilité. Relecture des Analyses Risques Foudre réalisées par les bureaux d'études, bureaux de contrôles ou chez nos clients.

Etude Technique Foudre:

Réalisation des études techniques. Réalisation de cahier des charges. Réalisation de mémoires techniques. Maîtrise d'œuvre

Installations:

Plan de prévention.
Planification et Coordination.
Vérification.
Réception avec le client.
Rédaction du P.V.
Remise d'un dossier
d'ouvrage exécuté complet.
Mise en œuvre de PDA,
PDS, réseaux de terres,
cages maillées.

Vérification, formation et assistance:

Vérification 6 mois après les travaux. Vérification visuelle. Vérification complète. Formations. Accompagnement. Assistance.

Les secteurs concernés :

Le risque foudre étant à la fois aléatoire et universel, tous les secteurs industriels sont concernés par les systèmes de protection foudre. Actemium dispose aujourd'hui de 16 entreprises certifiées Qualifoudre, soit plus de 300 collaborateurs spécialisés foudre. Tous travaillent en réseau. Ce positionnement les rend capables d'être proches de leurs clients et de répondre au mieux à leurs besoins et aux problématiques de la foudre.





Actemium Pau Route de Provence BP6

64350 Pardies Tel: +33(0)5 59 40 00 80 Contact : Florent DOUMECQ
Responsable d'Affaires

Tel: 05.59.40.00.87 – 06.16.53.25.42 florent.doumecq@actemium.com